

IMPORTANT SAFETY INSTRUCTIONS



FOR ALL PRODUCTS:

1. Read these instructions.
2. Keep these instructions.
3. Heed all warnings.
4. Follow all instructions.
5. Do not use this apparatus near water.
6. Clean only with a dry cloth.
7. Do not block any ventilation openings.
Install this apparatus in accordance with the manufacturer's instructions.
8. Do not install this apparatus near any heat sources such as radiators, heat registers, stoves or other apparatus (including amplifiers) that produce heat.
9. Do not defeat the safety purpose of the polarized or grounding-type plug. A polarized plug has two blades with one wider than the other. A grounding-type plug has two blades and a third grounding prong. The wide blade or the third prong is provided for your safety. If the provided plug does not fit into your outlet, consult an electrician for replacement of the obsolete outlet.
10. Protect the power cord from being walked on or pinched, particularly at plugs, convenience receptacles and the point where they exit from the apparatus.
11. Use only attachments/accessories specified by the manufacturer.
12. Use only with the cart, stand, tripod, bracket or table specified by the manufacturer or sold with the apparatus. When a cart is used, use caution when moving the cart/apparatus combination to avoid injury from tip-over. 
13. Unplug this apparatus during lightning storms or when unused for long periods of time.
14. Refer all servicing to qualified service personnel. Servicing is required when the apparatus has been damaged in any way, such as when the power-supply cord or plug is damaged, liquid has been spilled or objects have fallen into the apparatus, or the apparatus has been exposed to rain or moisture, does not operate normally or has been dropped.
15. Do not expose this apparatus to dripping or splashing, and ensure that no objects filled with liquids, such as vases, are placed on the apparatus.
16. To disconnect this apparatus from the AC mains completely, disconnect the power-supply cord plug from the AC receptacle.
17. The mains plug of the power-supply cord shall remain readily operable.
18. Do not expose batteries to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

CAUTION

RISK OF ELECTRIC SHOCK. DO NOT OPEN.



THE LIGHTNING FLASH WITH AN ARROWHEAD SYMBOL, WITHIN AN EQUILATERAL TRIANGLE, IS INTENDED TO ALERT THE USER TO THE PRESENCE OF UNINSULATED "DANGEROUS VOLTAGE" WITHIN THE PRODUCT'S ENCLOSURE THAT MAY BE OF SUFFICIENT MAGNITUDE TO CONSTITUTE A RISK OF ELECTRIC SHOCK TO PERSONS.



THE EXCLAMATION POINT WITHIN AN EQUILATERAL TRIANGLE IS INTENDED TO ALERT THE USER TO THE PRESENCE OF IMPORTANT OPERATING AND MAINTENANCE (SERVICING) INSTRUCTIONS IN THE LITERATURE ACCOMPANYING THE PRODUCT.

WARNING: TO REDUCE THE RISK OF FIRE OR ELECTRIC SHOCK, DO NOT EXPOSE THIS APPARATUS TO RAIN OR MOISTURE.

FCC AND IC STATEMENT FOR USERS (USA AND CANADA ONLY)

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

FEDERAL COMMUNICATION COMMISSION INTERFERENCE STATEMENT

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a

particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Caution: Changes or modifications not expressly approved by HARMAN could void the user's authority to operate the equipment.

FOR PRODUCTS THAT TRANSMIT RF ENERGY:

FCC AND IC INFORMATION FOR USERS

This device complies with Part 15 of the FCC rules and Industry Canada license-exempt RSS 210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference; and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC/IC Radiation Exposure Statement

This equipment complies with FCC/IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

FOR PRODUCTS WITH RADIO RECEIVERS THAT CAN USE AN EXTERNAL ANTENNA (USA ONLY):

CATV (CABLE TV) OR ANTENNA GROUNDING

If an outside antenna or cable system is connected to this product, be certain that it is grounded so as to provide some protection against voltage surges and static charges. Section 810 of the National Electrical Code (NEC), ANSI/NFPA No. 70-1984, provides information with respect to proper grounding of the mast and supporting structure, grounding of the lead-in wire to an antenna discharge unit, size of grounding conductors, location of antenna discharge unit, connection to grounding electrodes and requirements of the grounding electrode.

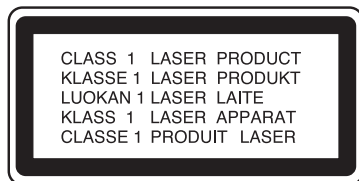
NOTE TO CATV SYSTEM INSTALLER:

This reminder is provided to call the CATV (cable TV) system installer's attention to article 820-40 of the NEC, which provides guidelines for proper grounding and, in particular, specifies that the cable ground shall be connected to the grounding system of the building, as close to the point of cable entry as possible.

IMPORTANT SAFETY INSTRUCTIONS



FOR CD/DVD/BLU-RAY DISC™ PLAYERS:



CAUTION: This product uses a laser system. To prevent direct exposure to the laser beam, do not open the cabinet enclosure or defeat any of the safety mechanisms provided for your protection. DO NOT STARE INTO THE LASER BEAM. To ensure proper use of this product, please read the owner's manual carefully and retain it for future use. Should the unit require maintenance or repair, please contact your local JBL service center. Refer servicing to qualified personnel only.

FOR ALL EU COUNTRIES:

FOR PRODUCTS THAT INCLUDE AUDIO OUT

Prevention of hearing loss

CAUTION: Permanent hearing loss may occur if earphones or headphones are used at high volume for prolonged periods of time.

For France, the products have been tested to comply with the Sound Pressure Level requirement laid down in the applicable NF EN50332-1:2000 and/or EN50332-2:2003 standards as required by French Article L.5232-1.



Note: To prevent possible hearing damage, do not listen at high volume levels for long periods.

WEEE NOTICE

The Directive on Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE), which entered into force as European law on 13th February 2003, resulted in a major change in the treatment of electrical equipment at end-of-life.

The purpose of this Directive is, as a first priority, the prevention of WEEE, and in addition, to promote the reuse, recycling and other forms of recovery of such wastes so as to reduce disposal.

The WEEE logo on the product or on its box indicating collection for electrical and electronic equipment consists of the crossed-out wheeled bin, as shown below.



This product must not be disposed of or dumped with your other household waste. You are liable to dispose of all your electronic or electrical waste equipment by relocating over to the specified collection point for recycling of such hazardous waste. Isolated collection and proper recovery of your electronic and electrical waste equipment at the time of disposal will allow us to help conserving natural resources. Moreover, proper recycling of the electronic and electrical waste equipment will ensure safety of human health and environment. For more information about electronic and electrical waste equipment disposal, recovery, and collection points, please contact your local city center, household waste disposal service, shop from where you purchased the equipment, or manufacturer of the equipment.

ROHS COMPLIANCE

This product is in compliance with Directive 2011/65/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment.

FOR PRODUCTS THAT INCLUDE BATTERIES

EU Batteries Directive 2006/66/EC

A new battery directive 2006/66/EC on Battery and Accumulator replacing directive entered into force on the 26th September 2008. The directive applies to all types of batteries and accumulators (AA, AAA, button cells, lead acid, rechargeable packs) including those incorporated into appliances except for military, medical and power tool applications.

The directive sets out rules for collection, treatment, recycling and disposal of batteries, and aims to prohibit certain hazardous substances and to improve environmental performance of batteries and all operators in the supply chain.

Instructions for Users on Removal, Recycling and Disposal of Used Batteries

To remove the batteries from your equipment or remote control, reverse the procedure described in the owner's manual for inserting batteries.

For products with a built-in battery that lasts for the lifetime of the product, removal may not be possible for the user. In this case, recycling or recovery centers handle the dismantling of the product and the removal of the battery. If, for any reason, it becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized service centers.

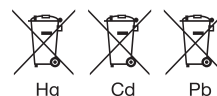
In the European Union and other locations, it is illegal to dispose of any battery with household trash. All batteries must be disposed of in an environmentally sound manner. Contact your local waste-management officials for information regarding the environmentally sound collection, recycling and disposal of used batteries.

WARNING: Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. To reduce risk of fire or burns, don't disassemble, crush, puncture, short external contacts, expose to temperature above 60°C (140°F), or dispose of in fire or water. Replace only with specified batteries.

The symbol indicating 'separate collection' for all batteries and accumulators shall be the crossed-out wheeled bin shown below:



In case of batteries, accumulators and button cells containing more than 0.0005 % mercury, more than 0.002 % cadmium or more than 0.004 % lead, shall be marked with the chemical symbol for the metal concerned: Hg, Cd or Pb respectively. Please Refer to the below symbol:



FOR ALL PRODUCTS EXCEPT THOSE WITH WIRELESS OPERATION:

HARMAN International hereby declares that this equipment is in compliance with the EMC 2004/108/EC Directive, LVD 2006/95/EC Directive, ErP 2009/125/EC Directive and RoHS 2011/65/EU Directive. The declaration of conformity may be consulted in the support section of our Web site, accessible from www.jbl.com.

FOR ALL PRODUCTS WITH WIRELESS OPERATION:

HARMAN International hereby declares that this equipment is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC, ErP 2009/125/EC Directive and RoHS 2011/65/EU Directive. The declaration of conformity may be consulted in the support section of our Web site, accessible from www.jbl.com.

HARMAN International Industries, Incorporated
8500 Balboa Boulevard, Northridge, CA 91329 USA

© 2012 HARMAN International Industries, Incorporated. All rights reserved.

JBL is a trademark of HARMAN International Industries, Incorporated, registered in the United States and/or other countries.

Blu-ray Disc is a trademark of the Blu-ray Disc Association.

Features, specifications and appearance are subject to change without notice.

www.jbl.com

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES



TOUS LES PRODUITS :

1. Lisez attentivement ces instructions.
2. Conservez-les pour vous y reporter en cas de besoin.
3. Respectez toutes les mises en garde.
4. Suivez toutes les instructions.
5. N'utilisez pas cet appareil à proximité d'un point d'eau.
6. Nettoyez-le uniquement avec un chiffon sec.
7. N'obstruez aucun orifice de ventilation. Installez cet appareil conformément aux instructions du fabricant.
8. Ne l'installez pas à proximité de sources de chaleur, à savoir radiateurs, bouches d'air chaud, fourneaux ou autres appareils générant de la chaleur, notamment des amplificateurs.
9. Ne négligez pas les consignes de sécurité relatives à la fiche polarisée ou de mise à la terre. Une fiche polarisée dispose de deux broches, l'une plus large que l'autre. Une fiche de mise à la terre dispose de deux broches et d'une troisième pour la mise à la terre. La troisième broche, la plus large, est destinée à assurer la sécurité de l'utilisateur. Si la fiche fournie n'est pas adaptée à votre prise secteur, faites appel à un électricien pour qu'il remplace la prise obsolète.
10. Évitez de marcher sur le câble d'alimentation ou de le tordre, en particulier au niveau des fiches, des prises de courant et du point de sortie de l'appareil.
11. Utilisez uniquement les supports de fixation/accessoires spécifiés par le fabricant.
12. Utilisez uniquement le chariot, le pied, le trépied, la console ou le support spécifiés par le fabricant ou vendus avec l'appareil. Lorsque vous utilisez un chariot, déplacez l'ensemble chariot/appareil avec soin afin d'éviter que le chariot ne se renverse et blesse quelqu'un.
13. Débranchez l'appareil pendant un orage ou en cas d'inutilisation prolongée.
14. Confiez toute réparation à un technicien qualifié. L'intervention d'un technicien est nécessaire dans les cas suivants : le câble d'alimentation ou la prise sont endommagés, vous avez renversé du liquide dans l'appareil ou avez fait tomber des objets dedans, vous avez laissé l'appareil sous la pluie ou dans un endroit humide, l'appareil ne fonctionne pas normalement ou l'appareil est tombé.
15. N'exposez pas l'appareil aux éclaboussures ou aux gouttes d'eau, et ne placez aucun objet rempli de liquide, notamment des vases, sur l'appareil.
16. Pour éteindre complètement l'appareil, débranchez le cordon d'alimentation de la prise secteur.
17. Vous devez pouvoir accéder facilement à la prise secteur pour débrancher le cordon d'alimentation.
18. N'exposez pas les piles à une chaleur excessive; veillez par exemple à ne pas les laisser au soleil, à ne pas les jeter au feu ou à ne pas les exposer à une source de chaleur.

MISE EN GARDE

RISQUE D'ÉLECTROCUTION NE PAS OUVRIR.



L'ÉCLAIR FLÉCHÉ DANS UN TRIANGLE ÉQUILATÉRAL AVERTIT L'UTILISATEUR DE LA PRÉSENCE D'UNE TENSION DANGEREUSE NON ISOLÉE À L'INTÉRIEUR DE L'APPAREIL D'UNE PUISSANCE SUFFISANTE POUR CONSTITUER UN RISQUE D'ÉLECTROCUTION.



LE POINT D'EXCLAMATION DANS UN TRIANGLE ÉQUILATÉRAL AVERTIT L'UTILISATEUR DE LA PRÉSENCE D'INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN IMPORTANTES DANS LA DOCUMENTATION QUI ACCOMPAGNE L'APPAREIL.

AVERTISSEMENT : POUR RÉDUIRE LE RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION, N'EXPOSEZ PAS CET APPAREIL À LA PLUIE OU À L'HUMIDITÉ.

DÉCLARATION DE LA FCC ET D'IC À L'ATTENTION DES UTILISATEURS (ÉTATS-UNIS ET CANADA UNIQUEMENT)

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles; et (2) cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme canadienne ICES-003.

DÉCLARATION DE LA FEDERAL COMMUNICATION COMMISSION SUR LES INTERFÉRENCES

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites applicables aux appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et diffuse des ondes radio; s'il n'est pas installé ni utilisé conformément aux instructions dont il fait l'objet, il risque de provoquer des interférences gênantes avec les communications radio. Toutefois, rien ne garantit l'absence d'interférences dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences avec la réception radio ou télévision (ce qu'il est possible de déterminer en mettant l'équipement hors tension, puis à nouveau sous tension), nous invitons l'utilisateur à tenter de corriger le problème en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance séparant l'équipement et le récepteur;
- Connecter l'équipement à un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté;
- S'adresser au revendeur ou à un technicien radiotélévision expérimenté pour obtenir de l'aide.

Mise en garde : les modifications ou changements non expressément approuvés par HARMAN peuvent entraîner l'annulation du droit d'utilisation de cet appareil.

PRODUITS QUI TRANSMETTENT DE L'ÉNERGIE EN RADIOFRÉQUENCE : INFORMATIONS DE LA FCC ET D'IC À L'ATTENTION DES UTILISATEURS

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC, ainsi qu'à la norme RSS 210 exempte de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles; et (2) cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

Déclaration de la FCC et d'IC sur l'exposition aux radiations

Cet appareil est conforme à la norme RSS 102 de la FCC/IC relative aux limites d'exposition aux radiations dans un environnement non contrôlé. Vous devez installer et utiliser cet appareil en respectant une distance minimale de 20 cm entre votre corps et l'élément rayonnant.

PRODUITS MUNIS DE RÉCEPTEURS RADIO POUVANT FAIRE APPEL À UNE ANTENNE EXTERNE (ÉTATS-UNIS UNIQUEMENT) : MISE À LA TERRE DE L'ANTENNE OU DU SYSTÈME DE CÂBLODISTRIBUTION

Si vous connectez une antenne extérieure ou un système de câblodistribution à cet appareil, assurez-vous qu'ils ont été mis à la terre de façon à assurer une protection contre les surtensions et les charges électrostatiques. La section 810 du National Electrical Code (NEC), ANSI/NFPA n° 70-1984, fournit des informations sur la mise à la terre du mât d'antenne et de la structure de soutien, sur la mise à la terre du fil d'entrée vers une unité de décharge de l'antenne, sur la taille des conducteurs de mise à la terre, sur la connexion aux prises de terre et sur les caractéristiques requises pour la prise de terre.

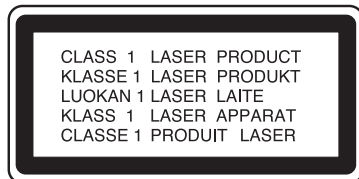
REMARQUE À L'ATTENTION DE L'INSTALLATEUR DU SYSTÈME DE CÂBLODISTRIBUTION :

ce rappel vise à attirer l'attention de l'installateur du système de câblodistribution sur l'article 820-40 du NEC, qui fournit des directives sur une mise à la terre appropriée et qui, en particulier, précise que le fil de mise à la terre doit être branché au système de mise à la terre de l'édifice aussi près que possible de l'entrée du système de câblodistribution.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES



LECTEURS CD/DVD/BLU-RAY DISC™ :



MISE EN GARDE : Ce produit utilise un système laser. Pour éviter de vous exposer directement au rayon laser, n'ouvrez pas le boîtier ou ne tentez pas de contourner les mécanismes de sécurité visant à vous protéger. NE REGARDEZ PAS DIRECTEMENT LE RAYON LASER. Pour utiliser correctement ce produit, lisez attentivement le mode d'emploi et conservez-le afin de vous y reporter en cas de besoin. Si l'appareil nécessite une maintenance ou une réparation, contactez votre centre de services local JBL. Confiez les réparations uniquement à un technicien qualifié.

À L'ATTENTION DE TOUS LES PAYS DE L'UE :

PRODUITS MUNIS D'UNE PRISE DE SORTIE AUDIO

Prévention de la perte d'audition

MISE EN GARDE : Les utilisateurs s'exposent à une perte d'audition irréversible s'ils utilisent leurs oreillettes ou leurs casques à un volume élevé de façon régulière et continue.

Pour la France, cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites de niveau de pression acoustique décrites dans les normes NF EN50332-1:2000 et EN50332-2:2003, en application de l'Article L.5232-1.



Remarque : pour éviter les pertes d'audition, n'utilisez pas ce produit à un volume élevé pendant de longues périodes.

AVIS CONCERNANT LES DEEE

La directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), adoptée comme loi européenne le 13 février 2003, a supposé un important changement dans le traitement des équipements électriques en fin de vie.

L'objectif principal de cette directive est de prévenir les DEEE et de favoriser la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération de ces déchets afin de réduire la mise au rebut.

Le logo des DEEE apposé sur cet équipement ou sur son emballage, qui indique la collecte des équipements électriques et électroniques, est représenté sous la forme d'une poubelle barrée, comme indiqué ci-dessous.



Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Il vous incombe de mettre au rebut tous vos équipements électriques et électroniques en fin de vie en vous rendant à un point de collecte approprié en vue de les recycler. Une collecte isolée et une récupération appropriée de vos déchets d'équipements électriques ou électroniques au moment de la mise au rebut nous permettent de contribuer à la préservation des ressources naturelles. Par ailleurs, un recyclage approprié des déchets d'équipements électriques ou électroniques assure la protection de la santé humaine et de l'environnement. Pour obtenir de plus amples informations sur la mise au rebut, la récupération et les points de collecte des déchets d'équipements électriques ou électroniques, contactez votre mairie, votre service de collecte des déchets, le magasin qui vous a vendu l'équipement, ou le fabricant du produit.

CONFORMITÉ À LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES DANGEREUSES

Cet appareil est conforme à la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PRODUITS INCLUANT DES PILES OU ACCUMULATEURS

Directive 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs

La nouvelle directive 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs est entrée en vigueur le 26 septembre 2008. Cette directive s'applique à tous les types de piles et accumulateurs (AA, AAA, pile bouton, pile/accumulateur plomb-acide, pile/accumulateur rechargeable), notamment à ceux incorporés dans les appareils électriques, sauf si ces derniers sont utilisés à des fins militaires ou médicales, ou s'il s'agit d'outils électriques.

Cette directive établit des règles pour la collecte, le traitement, le recyclage et la mise au rebut des piles et accumulateurs; elle vise par ailleurs à interdire certaines substances dangereuses et à améliorer les performances environnementales des piles et accumulateurs et de tous les opérateurs de la chaîne d'approvisionnement.

Instructions de retrait, de mise au rebut et de recyclage des piles et accumulateurs usagés

Pour retirer les piles de votre équipement ou de la télécommande, inversez la procédure d'insertion des piles décrite dans le mode d'emploi.

Cette procédure est impossible sur les équipements munis d'une batterie intégrée dont la durée de vie correspond à celle du produit. Dans ce cas, les centres de recyclage ou de récupération sont chargés du démantèlement du produit et du retrait de la batterie. Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez remplacer ce type de batterie, adressez-vous à un centre de services autorisé.

Dans l'Union européenne et dans d'autres régions, il est illégal de jeter les piles ou accumulateurs usagés avec les ordures ménagères. Les piles et accumulateurs doivent être mis au rebut dans le respect de l'environnement. Contactez l'entreprise chargée de la gestion des déchets pour obtenir de plus amples informations sur la collecte, le recyclage et la mise au rebut écologiques des piles et accumulateurs usagés.

AVERTISSEMENT : danger d'explosion si la pile n'est pas correctement remplacée. Pour réduire les risques de brûlure ou d'incendie, veillez à ne pas démonter, écraser, percer ou court-circuiter la pile, l'exposer à une température supérieure à 60 °C (140 °F), ou la jeter au feu ou dans l'eau. Lorsque vous remplacez les piles, utilisez uniquement les piles spécifiées.

Le symbole de la poubelle barrée, illustré ci-dessous, indique la collecte séparée de l'ensemble des piles et accumulateurs :



Les piles, accumulateurs ou piles boutons contenant plus de 0,0005 % de mercure, plus de 0,002 % de cadmium ou plus de 0,004 % de plomb doivent être accompagnés du symbole chimique correspondant au métal concerné : Hg, Cd ou Pb, respectivement. Reportez-vous au symbole ci-dessous :



TOUS LES PRODUITS, HORMIS CEUX QUI FONCTIONNENT SANS FIL :

HARMAN International déclare que cet équipement est conforme à la directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique, à la directive 2006/95/CE relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, à la directive 2009/125/CE établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, et à la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Vous pouvez consulter la déclaration de conformité à la section Support de notre site Web, à l'adresse www.jbl.com.

TOUS LES PRODUITS, Y COMPRIS CEUX QUI FONCTIONNENT SANS FIL :

HARMAN International déclare que cet équipement est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, à la directive 2009/125/CE établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, et à la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Vous pouvez consulter la déclaration de conformité à la section Support de notre site Web, à l'adresse www.jbl.com.

HARMAN International Industries, Incorporated
8500 Balboa Boulevard, Northridge, CA 91329, États-Unis

© 2012 HARMAN International Industries, Incorporated. Tous droits réservés.

JBL est une marque de commerce de HARMAN International Industries, Incorporated, déposée aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Blu-ray Disc est une marque de commerce de la Blu-ray Disc Association.

Les fonctions, les spécifications et l'apparence sont sujettes à modification sans avis préalable.

www.jbl.com